

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 17 Mars 2017 à 20 h 00**

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept Mars à vingt heures, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian LAMBLIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2017.

**Etaient présents** : Christian LAMBLIN, François ROUET, Jacques BEAUMONT, Danielle DAISER, Ghislain JONNART, Angelica BOVELLO, Patrick HAGARD, Henri de COSSE BRISSAC

**Pouvoirs** : F. AUGUSTIN pour J. BEAUMONT  
H. PIKE pour A. BOVELLO  
P. WACH pour G. JONNART  
B. BOSCO pour F. ROUET

**Absents excusés** : S. CARRAUD

**Absents** : P. BROUMAUULT, Saliha GUETIENNE

**Secrétaire de séance** : D. DAISER

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir pris connaissance des écritures budgétaires de la perception pour 2016 qui sont conformes à celles établies par la commune n'émet aucune remarque ou objection sur le compte de gestion de la commune 2016.

**Le Conseil Municipal,**

Sous la présidence de Monsieur François ROUET, 1<sup>er</sup> adjoint, vote le CA 2016 de la commune qui s'établit de la façon suivante :

- Déficit d'investissement : 271 221.51 euros
- Excédent de fonctionnement : 1 254 664.96 euros

Sous la présidence de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité d'affecter la somme de 271 221.51 euros au compte 001 en investissement dépenses, et la somme de 271 223.00 euros au compte 1068 recettes d'investissement du budget primitif de 2017.

L'excédent global à fin 2016 de 983 441.96 euros étant reporté au budget 2017 au compte 002 (excédent de fonctionnement).

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir débattu, décide de maintenir à l'unanimité de ses membres présents ou représentés les 4 taxes 2017 au même taux que les années précédentes. A savoir :

- TH : 17.72%
- FB : 9.62%
- FNB : 39.47%
- CFE : 14.87%

**Le Conseil Municipal,**

Adopte à l'unanimité de ses membres, le budget 2017 de la commune :

- Recettes et dépenses de fonctionnement :	1 680 844.00 euros
- Recettes et dépenses d'investissement :	590 723.00 euros
Total du budget 2017 :	2 271 567.00 euros

**Le Conseil Municipal,**

Donne son accord pour l'achat pour la commune d'un tracteur tondeur de marque John DEERE d'une valeur de 27 000 euros TTC.

**Monsieur le Maire,**

Fait le point sur les travaux et achats en cours ou prévus :

- Achat : camion 3.5 T : tracteur tondeur, photocopieur couleur
- Travaux : électricité de l'abri derrière le préau et classe désaffectée, peinture du chœur de l'église, réfection de l'enrobée rue de l'église, toiture des bâtiments au 16 rue du Val, éclairage public impasse du verger, projecteur à la Fontaine rue Gérard de Nerval, remplacement des armoires d'éclairage public, remplacement des feux tricolores.

**Le Conseil Municipal,**

Approuve en ses termes, le projet d'aménagement et de développement durable du PLU de la commune tel qu'annexé à la présente.

**Le conseil municipal,**

Décide de percevoir la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux de télécommunication aérienne et souterraine sur la commune.

Le titre correspondant sera comptabilisé sur le budget 2017.

**Le conseil municipal,**

Charge Monsieur le Maire de signer avec la CCAC la convention de partenariat pour le système de vidéo-protection installé par cette dernière.

Pour extrait certifié conforme le 17 mars 2017

Le Maire,

Christian LAMBLIN